



## La norme RGPD

Madame, Monsieur,

Depuis le 25 mai 2018 la norme RGPD est entrée en vigueur et impose aux entreprises un certain nombre d'obligations vis à vis du respect des données de leurs utilisateurs. Le but étant de respecter au mieux la volonté de l'utilisateur dans le traitement de ses données et une possibilité de tout effacer ou modifier si l'utilisateur le souhaite.

Cap Achat et ses services associés CAP BOX / CAP DEVIS a donc mis en place plus de sécurité au niveau de ses sites web afin de protéger la confidentialité des informations qui y circulent. Les données que vous nous envoyez ne sont utilisées que dans le cadre de votre adhésion et uniquement celui-ci. Ces informations sont stockées chez un fournisseur de stockage qui est tenu par un contrat de respecter la confidentialité des informations. Lors de votre adhésion à l'un de nos services, nous pouvons faire suivre les informations de votre fiche d'inscription à nos fournisseurs partenaires indiqués sur [www.cap-achat.com](http://www.cap-achat.com).

En tant qu'utilisateur vous avez la possibilité à tout moment de modifier ou supprimer vos données en nous contactant.

Cap Achat / CAP BOX s'engage à respecter cette norme et toutes les règles qu'elle induit afin de respecter les données de ses utilisateurs.

Cap Achat / CAP BOX vous remercie de votre attention ainsi que de votre confiance.

Cordialement,

L'équipe Cap Achat / CAP BOX